

et en forment partie intégrante. Ils sont placés par la section 34, chap. 42, de la 31^e Victoria, sous l'administration de ce département.

Ce vaste Territoire renferme une grande étendue de terre propre à la culture du blé et autres céréales, des racines et des légumes, et qui ne le cède à nulle autre sur ce continent.

Les rapports qui ont été faits sur la puissante fertilité et les productions du sol, se trouvent pleinement confirmés par les personnes qui, depuis quelques années, ont visité le pays ou s'y sont établies.

On sait qu'entre autres minéraux précieux, il s'y trouve de l'or, de l'argent, et du charbon. Si on considère l'étendue des prairies de ces Territoires, il est difficile d'estimer trop haut l'importance des gisements houillers ; aussi se propose-t-on de prendre des mesures, à la saison prochaine, pour obtenir des renseignements sur le caractère et l'étendue de ces gisements.

La partie nord de ce Territoire, où le sol cesse d'être utilisable pour l'agriculture, est néanmoins précieuse, parce qu'elle est la région de ce continent la plus riche en animaux à fourrure.

La Province de Manitoba, qui a attiré plus particulièrement l'attention du département, a été détachée de la partie sud-est des Territoires, et embrasse la contrée située entre le 96^e et le 99^e degrés du méridien Ouest de Greenwich, et entre la frontière internationale ou le 49^e parallèle de latitude, et la latitude 50°30' ; elle contient environ 13,908 milles carrés, presque 9,000,000 d'acres.

La politique libérale adoptée relativement aux terres, qui donne au colon de bonne foi un établissement de cent soixantes acres, moyennant la condition d'une occupation de trois ans tendra, à ce que l'on croit, à attirer dans cette région, qui sera plus tard le grenier du Canada, une partie de l'émigration qui s'écoule aujourd'hui du nord et du centre de l'Europe.

Ceux de nos nationaux qui désirent changer de lieu, ou ceux qui veulent se livrer à l'agriculture, peuvent obtenir là une terre dans la prairie, sans avoir à faire le sacrifice de leur allégeance, ou à renoncer à leur attachement au drapeau anglais.

Pour que le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest se colonisent rapidement, il ne faut qu'un moyen de communication par chemin de fer qui les relie aux anciennes Provinces. Le chemin de fer canadien du Pacifique, lorsqu'il sera construit, fournira ce moyen.

En attendant la " Route Dawson," qui traverse notre propre territoire, offrira une bonne voie pour la circulation pendant l'été. La rivière Rouge à laquelle viennent aboutir les lignes des chemins de fer américains, pourra être aussi utilisée pendant la saison navigable.

Pour répondre aux besoins de la colonisation, un grand nombre d'arpenteurs ont été mis à l'œuvre l'année dernière. Il a fallu expédier pour eux et pour les brigades de travailleurs sous leurs ordres, des provisions dans la Province ; ces provisions leur ont été fournies au prix coûtant avec le fret et les autres dépenses en plus.

On a déjà donné les ordres nécessaires pour fournir de la même manière aux besoins du personnel d'arpentage considérablement augmenté, qui sera employé à la saison prochaine.

On a ajouté une division à ce département, sous le nom de division des terres de la Puissance, pour la direction des arpentages et l'administration de ces terres. John Stoughton Dennis, Ecr., a été nommé chef de cette branche, avec le titre d'arpenteur-général.